

[Texte]

oms per piece. The amount of gear we had in that system did not amount to one American gill-net; and they had 40 in there. The whole Canadian effort was approximately 300 fathoms. That was the Canadian assault on the Panhandle.

Nevertheless, even so far as that was concerned, Governor Hammond protested very strongly to the government about the level of that operation, or what he considered the level of that operation. We had a closure in the middle of the season because the Americans had exploited to a rate of almost 80 per cent of the entire coho stock. So we were forced to close down our operation. That is the kind of situation that is taking place in the Panhandle. Even now the treaty says that we withdraw prior to the 1979 levels, which is basically nil, because we only went in there in 1979 to start with. So it is safe to say those fisheries are finished so far as Canada is concerned.

Mr. Miller: One of the premises underlying this whole proposal is co-operation and agreement between two nations in conservation of stocks and in maintaining an interception level of those stocks based on 1971-74. In the meantime, what has been happening is that the American take of the catch has been getting progressively greater, to the point where last year it was an imbalance of almost 6 million fish.

Mr. Hewison, having been at many of these negotiations, are you confident that if a proposal of this nature is signed, there will be the same feeling of goodwill and co-operation between Canada and the United States as we have had on the east coast?

Mr. Hewison: I think there will be a feeling of goodwill on the part of the Americans. I think there should be a feeling of indignation on the part of Canadians. It gets back to the basic question: we do the conserving and they do the fishing. This is the point with the Panhandle, it is the case with the Fraser, with the Skeena, whatever.

• 1015

Take the 1971-74 base year, just as an example. Those are the years that were chosen but they are the years initially proposed by the U.S. They are heavily weighted in favour of the U.S. Canada has basically accepted that. We used the years 1967-72. Even that was not good for Canada, but it certainly did not distort the thing as badly as the 71-74 base year. So when you ask somebody who was there why they picked those years, it certainly was not a random choice.

This is the kind of negotiation that is going on. It is the gun to your head type of negotiation.

The Chairman: Thank you, Mr. Miller.

Monsieur Cyr.

[Traduction]

profondeur de quelque 300 brasses. Le matériel que nous avons dans ce système ne représentait même pas un filet maillant américain. Et ils en avaient 40. Le matériel canadien, dans son ensemble, représentait quelque 300 brasses. C'était là l'assaut canadien sur l'enclave.

Néanmoins, à ce sujet, le gouverneur Hammond a protesté énergiquement auprès du gouvernement en ce qui concerne le niveau de cette opération, ou ce que lui estimait être le niveau de cette opération. Tout a été fermé au milieu de la saison parce que les Américains avaient exploité à un taux de presque 80 p. 100 du stock total de saumon argenté. Nous étions alors obligés de fermer nos opérations. C'est ce qui se passe actuellement dans l'enclave. Même maintenant, le traité stipule que nous devons revenir à nos niveaux d'avant 1979, ce qui veut dire plus ou moins rien, parce que nous n'y avons commencé nos travaux qu'en 1979. Donc, on peut dire sans crainte que c'est la fin de ces pêcheries pour le Canada.

M. Miller: L'une des hypothèses sous-jacentes à cette proposition est la coopération et l'entente entre deux États pour ce qui est de la conservation des stocks et le maintien du niveau de prise de ces stocks sur la base des prises de 1971-1974. Entre-temps, ce qui s'est passé, c'est que la portion américaine de la prise a augmenté progressivement, jusqu'au point où, l'année dernière, la balance des prises penchait en faveur des Américains par presque six millions de poissons.

Monsieur Hewison, après avoir participé à beaucoup de ces négociations, croyez-vous vraiment que, si on signe une telle proposition, le même sentiment de bienveillance et de coopération régnera entre le Canada et les États-Unis, tout comme sur la côte est?

M. Hewison: Je crois qu'il y aura un sentiment de bienveillance de la part des Américains. Je crois que les Canadiens devraient s'indigner au sujet de cette situation. Ceci revient à dire que c'est nous qui nous occupons des opérations de conservation et que c'est eux qui font les opérations de pêche. C'est le cas des opérations de pêche dans cette zone de l'enclave; c'est le cas des opérations de pêche dans le Fraser, la Skeena, et caetera.

Prenez 1971-1974 comme années de base. Ce sont les années qui ont été choisies et les années qui avaient été proposées à l'origine par les États-Unis, car ce sont des années très favorables pour les États-Unis. Or, le Canada a accepté cette situation. Nous avons utilisé les années 1967-1972. Même ces années n'étaient pas tellement bonnes pour le Canada, mais elles étaient meilleures que les années 1971-1974 au point de vue base. Donc, lorsque vous demandez à quelqu'un qui était là à l'époque pourquoi on a choisi ces années, on pourrait dire qu'il ne s'agissait pas d'un hasard.

Voilà le genre de négociation que nous faisons. C'est le genre de négociation avec le pistolet appuyé contre votre temple.

La présidente: Merci, monsieur Miller.

Mr. Cyr.